

ENFIN A SA PLACE !

Dans l'organigramme gouvernemental, l'économie sociale est enfin à sa place : celle d'une économie à part entière.

De Délégation interministérielle en Secrétariat d'Etat, ballottée entre le Plan, le Premier ministre, les Affaires sociales,... avant de pratiquement disparaître dans le précédent gouvernement, l'économie sociale n'a, qu'à de rares et brèves occasions, depuis 1981, été considérée pour ce qu'elle est : d'abord un secteur économique. Son tort était sans doute de reposer sur des valeurs et de mettre en oeuvre des pratiques différentes, voire antagonistes, de celles du modèle dominant : l'économie capitaliste. Faute d'accepter ou de savoir lui reconnaître sa différence, les gouvernements préféraient jusqu'ici, à des degrés variables, ne retenir d'elle que sa capacité, par ailleurs réelle voire supérieure, à créer des emplois durables et à contribuer à la cohésion sociale. Ce parti-pris était d'autant plus affirmé dans les périodes où la situation de l'emploi se détériorait et les tensions sociales s'exacerbaient. On l'instrumentalisait. Dans les périodes plus fastes, on l'ignorait, lorsqu'on ne la brocardait pas.



Benoît Hamon
Ministre délégué

L'actuel positionnement de l'économie sociale, désormais servie par un ministre délégué à l'Economie, aux Finances et au Commerce extérieur, chargé de l'Economie sociale et solidaire, l'affranchit de ce rôle, jusqu'à présent conféré, de Croix Rouge de l'économie en crise. C'est ce qu'a indiqué le ministre, Benoît Hamon, lors de la passation de pouvoirs : « *C'est la volonté aussi du président de la République et du Premier ministre de dire qu'il n'y a pas qu'un seul modèle économique qui est le modèle d'entreprise classique tel qu'on le connaît, et c'est une forte volonté politique que de rattacher ce ministère à Bercy* ». Car, « *on ne crée pas seulement de la richesse à travers le modèle économique classique* ».

Entreprendre autrement, collectivement, démocratiquement, proscrire l'appropriation individuelle des profits, tendre simultanément à l'excellence économique et à l'excellence sociale, en un mot mettre l'économie au service du plus grand nombre, c'est la mission qu'inlassablement les acteurs de l'économie sociale n'ont cessé de remplir à travers les coopératives, les mutuelles et les associations. L'utilité de leur rôle est enfin reconnu et encouragé.

L'engagement avait été pris pendant la campagne pour l'élection présidentielle. Il a été tenu.

Marcel Caballero
Vice-président du CIRIEC-France

GEORGES RINO

L'économie sociale est à nouveau endeuillée. Quelques jours après le décès de Roger Ramakaers, Georges Rino nous a quittés. Comme Roger, Georges pratiquait ce que nos amis belges appellent l'« Action commune » : socialiste, syndicaliste, coopérateur, humaniste laïque, il était de tous les justes combats.

Ses parents étaient des immigrés portugais. Georges aimait à dire qu'il appartenait à cette catégorie de Portugais qui étaient venus en France pour donner du travail aux Français ! Et, en effet, par sa création du Chèque Déjeuner, ce sont aujourd'hui plus de deux mille emplois, en France et à l'étranger, qui témoignent du succès de la coopérative qu'avec quelques amis, et sans ressources, il créa après sa période de militantisme syndical à Force Ouvrière.

Le Groupe Chèque Déjeuner est aujourd'hui une multinationale de l'économie sociale. L'héritage de Georges Rino s'est diversifié et internationalisé, sans perdre son identité. La diversification est l'œuvre de son successeur, Jacques Landriot, ainsi que l'internationalisation qu'Yvon Legrand l'a puissamment aidé à réaliser. Tous les deux sont « enfants » de Georges.

On ne faisait jamais appel en vain à son soutien. Lorsque Max Théret et moi-même décidâmes de créer l'Institut de Coopération Sociale Internationale, il en fut, dès le premier jour, et y fit adhérer la Confédération Générale des SCOP dont il était le vice-président. Et combien d'autres initiatives qui n'auraient pas vu le jour ou survécu sans son coup de main solidaire.

Parmi les nombreux amis qui ont salué sa mémoire, qui mieux que Marc Blondel, qui fut son apprenti en syndicalisme avant de devenir son secrétaire général, pouvait résumer l'émotion partagée :

« Tu nous as quittés avant l'échéance de la présidentielle. Malgré tes déceptions, tes désillusions, je suis sûr que tu souhaitais que l'essentiel soit la place de la classe ouvrière. Ta classe, Georges, notre classe. Tu l'auras servie jusqu'au dernier moment ; tu n'auras pas les honneurs du Panthéon, mais tu resteras dans l'esprit des militants, tes camarades, le combattant de la liberté. Un exemple pour les jeunes générations, un homme à qui seule la mort aura fait baisser la tête. »

Marcel Caballero

Chambres régionales de l'économie sociale et Mouvement des entrepreneurs sociaux signent une déclaration commune

« **A** l'heure où la crise économique, sociale et écologique s'est installée profondément dans notre pays, à l'heure où l'Etat-Providence, en souffrance, n'a plus les moyens de répondre seul aux enjeux auxquels notre société doit faire face, l'Economie sociale et solidaire (ESS), créatrice d'emplois, de richesses et d'innovations, doit plus que jamais pouvoir faire entendre sa voix.

Ses acteurs, forts de leur diversité et de leurs particularités, se retrouvent autour de valeurs et principes communs. Ils ont la nécessité de travailler ensemble pour peser dans le débat public, imposer leurs solutions, être des interlocuteurs unis, crédibles et incontournables des pouvoirs publics et du monde économique lucratif.

Dans cette perspective, et dans le respect de chacun, le Conseil National des Chambres Régionales de l'Economie Sociale (CNCRES) et le Mouvement des Entrepreneurs Sociaux (Mouves) se sont engagés à définir ce qui est commun dans leur démarches respectives et les actions possibles entre les deux organisations pour promouvoir une autre économie, plus humaine et démocratique dans laquelle les hommes et les femmes sont au cœur des évolutions et en sont les acteurs autant que les bénéficiaires.

Une déclaration commune a été signée dans ce sens le 4 mai 2012 par M. Jean-Louis Cabrespines, Président du CNCRES, et M. Jean-Marc Borello, Président du Mouvement des entrepreneurs sociaux. »

Espérons que les discussions permettront d'éclairer ce concept d'entrepreneuriat social dans lequel de nombreux acteurs de l'économie sociale peinent à reconnaître les valeurs auxquelles ils sont attachés.

TRAVAUX DU CIRIEC

CONGRES INTERNATIONAL DU CIRIEC

Les congrès internationaux du CIRIEC sont un moment attendu de débats entre praticiens et chercheurs.

Ils réunissent plusieurs centaines de participants du monde entier.

Le prochain congrès aura lieu à Vienne (Autriche), du 12 au 15 septembre 2012, sur le thème :



L'économie publique, sociale et coopérative au service de l'intérêt général

- Quelle éthique pour une économie globale.
- Une économie responsable et durable.
- Mobilisation sociale de la société civile.
- Le CIRIEC et le service de l'intérêt général.

Des ateliers sectoriels traiteront de l'**énergie**, de l'**eau**, des **déchets**, de la **santé**, du **logement social**, du **transport** et de l'**université**.

A l'issue du congrès, le **Prix Edgard Milhaud 2012** récompensera les travaux d'un jeune chercheur

>>> <http://www.ciriec2012.org/>

4^{ème} Conférence internationale de recherche en économie sociale

Tous les deux ans, les conférences internationales de recherche en économie sociale du CIRIEC sont devenues le rendez-vous incontournable de nombreux chercheurs et praticiens du monde entier.

La dernière s'est tenue à Valladolid (Espagne), en avril dernier. Elle a réuni quelque 400 participants de 40 pays 154 communications ont été présentées, dans 30 ateliers.

La prochaine édition de la conférence aura lieu à l'Université d'Anvers, du 23 au 26 octobre 2013

>>> ciriec@ulg.ac.be

NOUVELLE ETUDE SUR L'ECONOMIE SOCIALE DANS L'UE



Les professeurs José Luis Monzon et Rafael Chaves (de d. à g.)

Le Comité Economique et Social Européen a chargé le CIRIEC d'actualiser et d'amplifier l'étude sur l'économie sociale dans l'Union européenne, réalisée en 2008.

La nouvelle étude concernera la totalité des 27 Etats membres, ainsi que les deux pays candidats, la Croatie et l'Islande. D'autre part, le contexte de la crise sera pris en compte dans une analyse des contributions que l'économie sociale est susceptible d'apporter aux objectifs et priorités de la Stratégie 2020 de l'Union européenne.

Ce travail, qui devrait être publié à la fin du printemps, est dirigé par les professeurs José Luis Monzon, président du CIRIEC-Espagne, et Rafael Chaves, également du CIRIEC-Espagne, et président de la Commission scientifique économie sociale du CIRIEC-International.

FONDATION
CREDIT COOPERATIF
FONDATION D'ENTREPRISE



La Fondation Crédit Coopératif et le CIRIEC-France ont décidé de poursuivre leur coopération, grâce à un nouveau partenariat en mécénat. La Fondation apportera son aide à la réalisation d'un programme de recherche sur *«les innovations organisationnelles dans l'économie sociale et solidaire : entre rationalisation et structuration ? »* Cette recherche sera réalisée par le Groupe de recherche sur l'économie sociale du CIRIEC-France, animé par les professeurs [Danièle Demoustier](#) et [Nadine Richez-Battesti](#). [Marcel Caballero](#), Vice-président du CIRIEC-France assurera la liaison entre le Groupe et le Conseil d'Administration.

L'essor quantitatif de l'ESS, d'abord marqué par l'émiettement et la spécialisation des structures, ainsi que sa participation au changement de modèle socio-économique d'ensemble (services relationnels*, innovation sociale, développement durable) se traduisent par des innovations organisationnelles plus ou moins reconnues, développées et encouragées par les Fédérations et les Pouvoirs Publics. Plusieurs logiques se dessinent et seraient intéressantes à appréhender : logiques de groupe et de filière ; logiques d'agglomération ; logique de mutualisation et de coopération... Certaines d'entre elles semblent principalement orientées vers le développement économique et la rationalisation gestionnaire. D'autres modes de structuration sont plus en lien avec le développement local transversal, par l'encouragement à la mutualisation, considéré comme facteur d'innovation et d'externalités positives.

Des logiques de rationalisation ?

Dans l'action sanitaire et sociale par exemple, des « groupes de coopération sociale et médico-sociale » (ex :GCP Phocéan, ADO 38) visent à rationaliser l'organisation, dont il conviendrait de mesurer les objectifs, au-delà de la logique purement gestionnaire de réduction des coûts. Dans l'assurance, les Sociétés de Groupe d'Assurance Mutuelle (SGAM) solidarisent des mutuelles confrontées à la concentration et à l'exacerbation de la concurrence (Covéa entre GMF, MAAF et AMA ; Sferen entre MACIF, MAIF et MATMUT). Sur des territoires en reconversion, émergent des « groupes d'économie solidaire », le plus souvent à partir d'associations d'insertion par l'activité économique (cf groupe SOS, groupe ARCHER...) avec une concentration de l'administration des structures dans une « tête » (GIE, SAS...) dont il convient d'analyser le fonctionnement et la logique de développement. Parallèlement, certaines SCIC cherchent à internaliser les intérêts de différentes parties prenantes pour rendre des services complexes à la collectivité.

A cette logique d'intégration totale ou partielle des structures membres, peut s'ajouter une logique de filière ex : dans l'aide à domicile, logique verticale des « enseignes », ou logique territoriale des « pôles régionaux d'innovation et de développement économique solidaire (PRIDES PACA).

Des structurations orientées vers le développement local ?

Le regroupement géographique de structures d'ESS peut être considéré par les Pouvoirs Publics locaux comme porteur d'innovation (ex Hôtels d'activités, Pôle Sud RA). Des groupements d'employeurs (et d'insertion et qualification) cherchent quant à eux à mutualiser l'emploi pour renforcer sa qualité et sa sécurité. L'encouragement aux partenariats internes peut aussi viser à renouveler « l'inter coopération » (ex Conventis par la CRES LR). D'autres formes (pôles de coopération, pôles de développement) se construisent sur des territoires (Bourgogne, Bretagne) pour favoriser la mise en réseau des acteurs et structures et trouver des nouvelles réponses aux questions transversales posées sur un bassin socio-économique.

Quels effets sur l'ESS ?

Ces processus en construction questionnent plus ou moins fondamentalement la nature de l'ESS, ses modes de développement et ses impacts territoriaux :

- ils redessinent les frontières entre les acteurs, notamment par l'introduction de structures non démocratiques (GIE, SAS...) et de coopération hors ESS (PRIDES) ;
 - ils questionnent également l'autonomie des structures de base ; ils interrogent donc l'articulation entre développement économique, social et politique (transfert de pouvoir).
- Cela interroge la nature de l'ESS en devenir : mode d'organisation économique spécifique ou simple transition vers une certaine « socialisation » de l'économie (à définir) ?

En terme d'impacts, il est intéressant d'analyser dans quelle mesure, ils concernent principalement l'activité (offre, qualité, prix) ou, plus généralement, la dynamique territoriale (solidarités, effets d'entraînement, externalités, transformation du mode de développement) à travers la redéfinition de la place et du rôle des différentes « parties prenantes »

*Les gains de productivité ne pouvant guère se faire sur le service lui-même, au risque de diminuer la qualité, ils doivent se reporter sur la forme de l'organisation.

LE FUTUR DES ENTREPRISES PUBLIQUES : recherche scientifique 2012-2014 en Economie Publique du CIRIEC

Le nouveau programme de recherche, défini par la commission scientifique internationale « Services publics / Entreprises publiques » du CIRIEC et réalisé en lien avec la commission scientifique « Economie Publique » du CIRIEC-France, porte sur le thème suivant :

« Le futur des entreprises publiques. Missions, performances et gouvernance : les leçons des réussites et des échecs ».

Le programme de recherche international, engagé sur la période 2012-2014, doit déboucher sur des publications, notamment un numéro spécial des *Annales de l'Economie Publique, Sociale et Coopérative* et d'un ouvrage chez Peter Lang.

Depuis le lancement du projet, le comité de pilotage de la commission, constitué de G. Obermann (président de la commission, Ciriec-Autriche), P. Bance (Ciriec-France), L. Bernier (Président du conseil scientifique international, Ciriec-Canada), M. Florio (Ciriec-Italie), a lancé, avec B. Sak (directrice du Ciriec international), deux appels à contributions. Le premier :

>>> http://www.ciriec.ulg.ac.be/fr/telechargements/CIRIEC_project_FUTURE%20of%20PE2012-2014_%20with%20template.pdf

a permis de sélectionner le 2 mars à Paris les premiers projets.

Un second appel à contributions complète le premier pour les études de cas et les contributions à caractère théorique :

>>> <http://www.ciriec.ulg.ac.be/fr/telechargements/CIRIEC%202nd%20CALL%20for%20PAPERS.pdf>

Les contributions sélectionnées seront présentées :

- . à Berlin, au printemps 2013, pour une journée d'études sur la littérature existante,
- . à Milan, en juin 2013, dans le cadre d'une journée d'études portant sur les études de cas d'entreprises,
- . à Bruxelles, mi-septembre 2013, lors d'une journée d'études pour des contributions transverses.

La soumission de propositions reste ouverte jusqu'à la fin du mois de juin, en particulier pour des études de cas (cf. second appel à projet).

Plusieurs membres de la commission scientifique « Economie publique » du Ciriec France sont impliqués dans le projet international : P. Bance et N. Rey sur le cas de La Poste, P. Bance sur les entreprises publiques et la production de biens publics mondiaux, P. Bauby et M. Similie sur la re-municipalisation de la distribution d'eau à Paris, et sur l'expérience des contrats de plan ou d'objectif des entreprises publiques illustrée par EDF, J.-C. Boual et C. Zadra-Veil sur les transports publics locaux, T. Mignauw sur la SNCF.



Les entreprises ou organisations qui souhaiteraient contribuer au projet en apportant leur soutien financier, logistique ou pour la traduction en anglais, en particulier dans le cadre des études de cas sont invitées à le faire savoir auprès du Ciriec-France. Elles auraient accès aux études de cas réalisées et autres études détaillées.

La commission scientifique « Economie publique » du Ciriec-France a par ailleurs décidé de travailler sur le thème connexe de l'internalisation des missions des entreprises publiques dans le futur et va poursuivre son activité sur ce projet propre.

Philippe Bance

Président de la Commission scientifique « Economie Publique » du CIRIEC-France

Directeur adjoint du laboratoire de recherche « Centre de Recherche en Economie Appliquée à la Mondialisation » (CREAM) de l'Université de Rouen

Directeur de la collection « Economie Publique et Economie Sociale » des PURH

Délégué Scientifique à l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES)

>>> <http://labo-cream.eu/>

La campagne présidentielle : quelles leçons pour l'ESS ?

Eric Dacheux¹ Daniel Goujon



Au lendemain de la victoire de François Hollande quelles sont pour les acteurs et chercheurs de l'économie sociale et solidaire (ESS), les principales leçons de ces élections ?²

1) Les Français restent attachés à la démocratie

Avec plus de 80% de participation, les Français, malgré leur scepticisme à l'égard de la classe politique et les promesses non tenues d'un président sortant s'étant fait élire sur l'idée du volontarisme politique, ont montré leur attachement à la démocratie. Ils sont même plus de deux millions à glisser dans l'urne un bulletin blanc ou nul plutôt que de ne pas remplir leur devoir électoral ! Comme l'ESS place au cœur de ses valeurs le gouvernement démocratique des organisations, cet attachement fort, dans un contexte défavorable, est un atout qu'il convient de valoriser.

2) La France qui souffre ne doit pas être confondue avec la France qui a peur

Contrairement à ce qu'ont dit beaucoup de médias et d'hommes politiques, les six millions de personnes qui se sont reconnues dans les thèses de M. Le Pen, représentent moins la France invisible, la France qui souffre, que la France qui a peur. Les exclus sont aussi les principaux exclus des débats démocratiques. La France qui souffre est invisible parce que, justement, elle ne vote pas : malgré l'enjeu, un électeur sur cinq n'a pas été voter, soit au total près de 8 millions de personnes. Chiffre que l'on ne peut que rapprocher des 8 millions de pauvres qui, selon l'INSEE, vivent dans notre pays. Alors qui a voté Le Pen ? Les chômeurs (28%), les non diplômés (39%) et ceux gagnant moins de 1200 euros par mois (30%) ont prioritairement voté Hollande. De même, comme le montre Hervé Le Bras³, les communes du bassin parisien qui ont le plus d'immigrés ne sont pas celles où Le Pen fait le plus de suffrages. Certes Le Pen fait son meilleur score parmi les ouvriers (29%), mais ils sont exactement le même pourcentage à s'être abstenus et 27% ont voté Hollande. En réalité, la sociologie électorale de M. Le Pen ressemble fort à celle de Pujade (artisans, indépendants, employés, ruraux), d'où un vote Le Pen qui s'apparente, avant tout, à un vote de la peur de l'autre, d'adhésion à des thèses xénophobes : c'est la seule des cinq candidats arrivés en tête pour qui la première justification du vote (67%) est « parce qu'elle répond à mes préoccupations ». En la matière, pour contrer cette pression sécuritaire de repli sur soi, l'économie sociale et solidaire a un rôle majeur à jouer. En effet, elle organise au sein de l'espace public des rencontres entre des personnes différentes, venant d'origines diverses, ce qui participe à la compréhension de l'autre et *in fine* à la cohésion sociale. En cela l'ESS, offre quelque chose de réellement alternatif. En lieu et place d'un libéralisme prônant la force de l'individu et d'un étatisme en charge du bien commun, la délibération entre égaux qui caractérise l'ESS, réconcilie individu et société.

3) Une mobilisation contre le système économique actuel et la politique d'austérité.

La politique économique fut au cœur des débats présidentiels. Force est de constater que les candidats qui soutenaient la politique d'austérité imposée par les marchés (Bayrou et Sarkozy) n'ont pas rallié la majorité des citoyens. Le programme de F. Hollande qui se veut un juste équilibre entre soumission aux règles libérales imposées par l'Union et relance de type keynésienne, n'est pas, quoi qu'en dise le nouveau président, un contrat qui a gagné l'assentiment de la majorité des Français : 55 % des électeurs du vainqueur déclarent qu'ils ont voulu « barrer la route à Nicolas Sarkozy », contre 45% qui affirment avoir eu « envie qu'il soit président »⁴. La

1. Respectivement, Professeur des universités en sciences de l'information et de la communication, directeur du laboratoire « Communication et solidarité », Clermont université et, Maître de conférences en science économique, Université Jean Monnet, laboratoire ISTHME-UMR 5600.

2. Les chiffres cités, sauf indications contraires, s'appuient sur deux enquêtes : Ipsos « Premier tour présidentielle 2012 comprendre le vote des Français » et CSA « Le vote du premier tour de l'élection présidentielle ».

3. Le Monde du 26 avril 2012

4. Enquête IPSOS cité dans le monde du 8 mai 2012.

défaite, en Grande Bretagne, Espagne et en Grèce, des partis prônant une cure d'austérité montre bien que les citoyens européens rejettent la politique libérale défendue par l'Allemagne. Ce rejet des dogmes dominants offre une opportunité aux thèses alternatives prônées par l'économie sociale et solidaire.

4) Le peu de présence de l'ESS dans la campagne.

Le caractère central des élections présidentielles pour la démocratie française fait que tous les mouvements sociaux, des antinucléaires aux féministes en passant par les homosexuels, essayent de transformer la campagne en tribune médiatique pour les thèses qu'ils défendent. En vain ! Même si les candidats prennent soin de répondre aux sollicitations de ces organisations de la société civile, ces dernières ne parviennent que faiblement à influencer l'agenda médiatique. L'économie sociale et solidaire n'échappe pas à la règle. Elle a organisé, via le « labo de l'ESS » des rencontres avec des candidats, elle a été mentionnée dans certains programmes (PS, les Verts, Modem) et on l'a même vue sur une profession de foi distribuées à 43 millions d'électeurs (celle de F. Bayrou !). Cependant, elle n'a jamais été au centre des débats. L'agenda médiatique de la présidentielle reste fortement structuré d'un côté, par les sondages, et de l'autre, par les stratégies de communication des candidats susceptibles de gagner l'élection.

5) Le travail est au centre de la vie politique, pas au centre des thématiques portées par l'ESS.

La polémique lancée, entre les deux tours, sur le « vrai travail » et le bouillonnement médiatique qui s'en est suivi, montre bien que le travail reste un thème politique porteur. Or sur ce thème, le débat, au sein de l'ESS est plutôt timide. Certes le Réseau inter-universitaire des chercheurs en économie sociale et solidaire (RIUESS) lui a consacré, en juin 2011, un colloque, mais celui-ci reste confiné aux caractéristiques de ce travail (féminin, à temps partiel,...) et n'aborde pratiquement jamais la question de la place sociale du travail. Faut-il partager le temps de travail ? Découpler travail et revenu en développant une allocation universelle ? Promouvoir le droit à la paresse ? C'est peut être en se positionnant sur ce type de débat social que l'ESS peut avoir une chance de peser sur le débat public.

6) L'Europe est de plus en plus présente dans la campagne présidentielle, mais elle ne fait plus rêver.

Se déroulant en mai, les présidentielles sont souvent l'occasion d'un rappel historique sur la paix qu'apporte l'Union européenne à nos démocraties, que ce soit à l'occasion du 8 mai 1945 ou du 9 mai 1950. Mais, dans cette campagne, l'Europe a été très directement présente : soutien de Merkel à Sarkozy, débats autour de l'opportunité ou non de signer un nouveau traité, discussions sur une croissance européenne, analyses des cas espagnols et grecs, etc... Mais cette présence forte ne signifie pas - loin de là - adhésion à l'idée européenne. Synonyme de contraintes qui s'imposent aux peuples, l'Union européenne ne fait plus rêver. Elle devient même, dans certains discours populistes, le bouc émissaire idéal. Inquiétant quand on sait que la question de la guerre et de la paix est une question anthropologique qui n'est jamais définitivement réglée et quand, surtout, l'on veut bien se souvenir de l'enchaînement des circonstances qui ont conduit Hitler au pouvoir...

7) L'Europe de la solidarité une utopie nécessaire.

Face à l'insécurité économique engendrée par les règles libérales qui s'imposent de plus en plus contre l'avis des peuples, de nombreuses personnes recherchent la sécurité identitaire. Face aux injustices sociales et aux dégâts écologistes de la globalisation, nombreux sont ceux qui rejettent le système économique actuel et les élites qui le défendent. Mais s'il faut savoir entendre ces critiques anti-systèmes, il faut surtout savoir dénoncer avec force les dérives populistes et xénophobes qui guettent tout mouvement qui se bat contre une idéologie sans proposer un autre modèle de société. Sans utopie, la dénonciation des errements de l'Union se transformera en sentiment anti-européen et ouvrira grande la porte à toutes les violences nationalistes. Or, face à l'Europe de l'austérité, l'ESS porte une utopie, un projet alternatif de société : une Europe de la solidarité. Europe de la solidarité contre Europe de l'austérité et si c'était ça le message politique qui permettrait à l'ESS d'être enfin au cœur de l'espace public ?

SITE INTERNET DU CIRIEC-FRANCE

Restructuré et « rajeuni », le site internet du CIRIEC-France comporte, outre les informations sur l'association, son histoire, son organisation, ses activités, ses manifestations, de nombreux liens avec le réseau international du CIRIEC et ses principaux partenaires.

La collection des *Brèves du CIRIEC-France* y est également disponible et téléchargeable.

>>> <http://www.ciriec-france.org>

A LIRE / A VOIR

NORD-SOCIAL.INFO

Aria Nord, société coopérative, est une agence d'information spécialisée dans l'économie sociale et solidaire, le dialogue social territorial et les questions de société qui tournent autour de la finalité de l'économie et du sens du travail. Sa transformation, en novembre 2010, en société coopérative et participative confirme son appartenance au réseau de l'économie sociale et solidaire, déjà matérialisée par son adhésion à l'APES (Acteurs pour une économie solidaire) aux lendemains de sa création, en octobre 2005.

Les journalistes d'ARIA-Nord suivent, depuis plus de quatre ans, le secteur de l'économie sociale et solidaire, dans la région comme ailleurs. Avec l'aide d'un réseau de pigistes, ils ont publié, en novembre 2007, un ouvrage consacré à une présentation de ce secteur dans la région Nord - Pas-de-Calais. On peut se procurer ce livre intitulé « *Nord - Pas-de-Calais - La longue marche de l'économie sociale et solidaire* » en prenant contact avec l'agence ARIA-Nord.



nord-social.info

En prolongement de ce travail, l'agence édite et publie un site web d'informations sur l'économie sociale et solidaire intitulé [Nord-Social.Info](http://nord-social.info).

PRINCIPES D'ECONOMIE SOLIDAIRE EN VIDEO

Mise en ligne, une courte vidéo de 2 minutes présente les principes de l'économie solidaire, ainsi que l'ouvrage d'Eric Dacheux et de Daniel Goujon « *Principes d'économie solidaire* » (264 pages - 24 € - Editions Ellipses).

>>> Visionner la Vidéo : http://www.dailymotion.com/video/xphojf_principe-de-l-economie-sociale-et-solidaire_school

LA FINANCE SOLIDAIRE

Cet ouvrage d'[Amélie Artis](#) est extrait de la thèse de science économique qu'elle a présentée à l'Université de Grenoble, en septembre 2011. Il s'agit d'une analyse socio-économique d'un système de financement « dans l'air du temps » de l'économie sociale et solidaire.

La finance solidaire se caractérise par un système de relations de financement entre des agents économiques: une relation de confiance découlant d'espaces de socialisation, une relation d'accompagnement facilitant la construction d'anticipations convergentes, et une relation financière stricto sensu. Elle est mise en oeuvre par des organisations diversifiées partageant des caractéristiques particulières et construit de nouvelles réponses à destination des agents productifs exclus du fait des transformations de la régulation financière, prenant ainsi en charge des espaces de financement périphériques nécessaire à la durabilité du système financier dominant.

Reposant sur l'association de différentes parties prenantes (associations, banques coopératives et lucratives, entreprises, collectivités territoriales), la finance solidaire ancre son action dans un compromis entre plusieurs logiques d'actions, mais se distingue de la finance classique. Du fait de cette nature partenariale, les organisations de finance solidaire évoluent dans un environnement non concurrentiel qui assure néanmoins des moyens de financement pour la re-dynamisation d'une partie des activités économiques de proximité. Elle contribue ainsi à l'adaptation du système financier tout en proposant de diffuser des règles de financement innovantes.

Amélie Artis, docteur en sciences économiques, mène et anime des recherches sur l'économie sociale et solidaire et sur les questions financières depuis plusieurs années. Elle enseigne à l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble. *Cet ouvrage a été réalisé avec le concours de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble et de l'Ecole Doctorale de Sciences Économiques de Grenoble Université.*

>>> [Michel Houdiard éditeur](#) 11, rue Monticelli, 75014 Paris

NOS ADHERENTS INNOVENT

PRIX OCIRP 2012

« Acteurs Economiques et Handicap » est le Prix créé, en 2012, par l'OCIRP (Organisme Commun des Institutions de Rente et de Prévoyance).

Ce prix a pour objectif de faire connaître et valoriser des actions innovantes et les bonnes pratiques menées dans le domaine de l'intégration et du mieux-être des personnes handicapées afin qu'elles deviennent des "exemples à suivre".



Présidée par le Professeur Axel Kahn, la 5e édition valorise les actions présentées à travers huit thématiques : accessibilité, accompagnement social et/ou médical personnalisé, citoyenneté, formation, sensibilisation et communication, innovation et nouvelles technologies, insertion et maintien dans l'emploi, parcours scolaire et enseignement et sport.

Les trophées seront remis le 21 juin 2012.

>>> www.exempleausuivre.com

A VOS CAMERAS AVEC LA MACIF !

La sixième édition du Concours Vidéo Macif est ouverte sur Dailymotion. Sur le thème, cette année, de l'habitat solidaire.

Comment recréer le lien social et la solidarité au sein de nos lieux d'habitation ?

Mettez sous les projecteurs des initiatives en faveur d'un habitat solidaire, ou exprimez vos idées innovantes pour aller vers l'habitat solidaire de demain !

A vos caméras, que vous soyez débutant ou expérimenté, pour réaliser seul ou en équipe, une vidéo de 2 minutes ou un film de 10 à 90 minutes !

Deux façons de participer :



Le PRIX DU FILM WEB

Postez votre vidéo de 2 minutes maximum sur Dailymotion pour tenter de remporter le Prix des Internautas (1 500€ ou 1 000€) et/ou le Prix du Jury (1 500€ ou 1 000€) Et invitez vos amis à voter pour votre vidéo du 15 octobre au 30 novembre 2012.

Le GRAND PRIX

Envoyez votre film, de 10 à 90 minutes, pour essayer de gagner le Grand Prix (5 000€) ou le Prix Coup de Cœur du Jury (2 500€)

Vous avez jusqu'au 10 Octobre pour poster votre vidéo sur Daylimotion ou envoyer votre film. Pour en savoir plus, règlement du concours, retrouvez nous sur :

>>> www.dailymotion.com/contest/macif

>>> www.facebook.com/Prixdufilmwebmacif

AGENDA

Appel à articles :

Les approches socio-économiques de l'économie sociale et solidaire

Les analyses de l'économie sociale et solidaire sont contrastées. Les uns critiquent son instrumentation par un État social défaillant, les autres, au contraire, valorisent le caractère démocratique de ses structures. Pour dépasser ces oppositions, nous pensons utile d'aborder l'objet dans la perspective plus large de la recomposition des rapports entre société, économie et démocratie. Cet élargissement de focale envisage l'économie sociale et solidaire dans ses interdépendances avec d'autres entités, ce qui pourrait fournir les bases d'un renouvellement conceptuel partiel, insistant sur la contribution à un dépassement du dualisme marché-État.

Cinq pistes de questionnement seront privilégiées dans ce dossier :

- La première est liée à des auteurs de référence, et l'on peut évoquer parmi ceux-ci Polanyi et Ostrom. Karl Polanyi a livré une critique de la société de marché qui est d'une centralité particulière dans la période contemporaine de crise. Cette oeuvre majeure pour une approche socio-économique permet-elle d'éclairer la réalité de l'économie sociale et solidaire aujourd'hui et quels outils propose-t-elle à cet égard ? La même question peut être adressée aux travaux d'Elinor Ostrom prix Nobel d'économie 2009. Au-delà d'un postulat commun selon lequel les formes de coordination les plus efficaces ne se situent ni sur le marché ni dans l'État, on peut se demander dans quelle mesure les travaux de l'école de Bloomington, et ceux d'Ostrom en particulier, renouvellent les approches de l'économie sociale et solidaire, et consolident plus généralement les postures académiques institutionnalistes et pluridisciplinaires. A contrario, on peut aussi s'intéresser à l'opportunité, ou non, d'une distanciation épistémique vis-à-vis de ces travaux.

- La seconde porte sur les controverses analytiques vis-à-vis de l'objet. Des débats intellectuels vifs traversent le champ de l'économie sociale et solidaire : quels en sont les fondements économiques et politiques ? Est-il possible de dépasser ces controverses, le faut-il ? Quelles sont les approches théoriques qui apparaissent les plus heuristiques dans la multitude des travaux qui ont été effectués au cours des deux dernières décennies ?

- La troisième porte sur les interactions entre l'action publique d'une part, l'économie sociale et solidaire d'autre part. On l'oublie souvent, mais l'économie sociale et solidaire est une composante importante d'une conception extensive de l'action publique, entendue comme action complexe combinant l'action citoyenne, l'action associative et l'action des pouvoirs publics. Observe-t-on des changements institutionnels oeuvrant dans ce sens ? Quels sont les effets d'un tel renouvellement ? Quelles sont les modalités de « publicisation » repérables dans les pratiques ?

- La quatrième porte sur les rapports entre l'économie solidaire et le changement social. Une partie de l'économie sociale et solidaire s'est construite dans le mouvement social et dans la société civile. Quels liens peut-on identifier entre ces mouvements sociaux et l'économie sociale et solidaire ? Quelle est la signification de la terminologie d'innovation sociale de plus en plus utilisée ? Dans quelle mesure l'ESS s'articule-t-elle avec le changement social ? L'économie sociale et solidaire participe-t-elle d'une redéfinition des concepts de mouvement social et de changement social ?

- La cinquième porte sur les « nouvelles entrées » de l'analyse de l'économie sociale et solidaire. Dans quelle mesure des déplacements sur la question de la consommation par exemple plutôt que sur la production renouvellent-ils les analyses et s'inscrivent-ils dans une capacité de changement ?

Les articles attendus seront fondés théoriquement. Des contributions exposant des travaux de terrain ciblés seront particulièrement bienvenues s'ils permettent d'éclairer les recompositions et enjeux des débats théoriques. Les contributions portant sur les expériences étrangères, et les contributions internationales sont particulièrement encouragées.

Date limite d'envoi des articles : 2 janvier 2013

Les articles d'une longueur maximale de 60 000 signes espaces compris, doivent parvenir par voie électronique à l'adresse suivante : >>> rf-socioeconomie@univ.lille1.fr

Secrétaire de rédaction de la RFSE

Guillaume Yvan, bureau 205 bâtiment SH2 CLERSE (USTL Lille1, 59 655 Villeneuve d'Ascq Cedex)



XXXIIèmes Journées de l'Association d'Économie Sociale

Les XXXII^{es} Journées de l'Association d'Économie Sociale auront lieu à AIX EN PROVENCE, les 13 et 14 septembre 2012, sur le thème : « Travail, organisations et politiques publiques : quelle `soutenabilité à l'heure de la mondialisation ? ».

Les XXXII^{es} Journées sont organisées par le LÉST (Laboratoire d'Économie et de Sociologie du Travail, UMR 7317, CNRS, AIX-MARSEILLE Université et CEREQ). Le CIRIEC-France a apporté son soutien.

>>> <http://association-economie-sociale.univ-paris1.fr>

« Les coopératives, des entreprises pour un monde meilleur ? »

Colloque organisé par l'École de Management de Grenoble (Grenoble, 7 décembre 2012)

2012 est déclarée par l'ONU année internationale des coopératives en raison de leur contribution à la réduction de la pauvreté, la création d'emplois et l'intégration sociale. Aujourd'hui, le monde coopératif compte 800 millions de membres, emploie 100 millions de personnes dans 96 pays et soutient 150 millions d'individus. Entreprises volontaires et autonomes, les coopératives sont surtout présentes dans les communautés locales au développement desquelles elles contribuent largement. Aussi l'ONU souhaite-t-elle interpeller la communauté internationale sur le fait que les coopératives peuvent être des entreprises pour monde un meilleur.

En dépit du poids social et économique et des vertus des coopératives, les acteurs de ce secteur constatent un manque de concepts et de cadres théoriques encadrant leurs pratiques. Il est vrai que dans les années 1970 les coopératives ont suscité un intérêt académique éphémère et sont restées depuis relativement ignorées de la recherche. À l'heure d'une profonde remise en question du capitalisme financier et d'appels répétés à un capitalisme plus humain, il est plus que jamais indispensable de fournir aux citoyens, décideurs politiques, dirigeants économiques et acteurs du monde coopératif des outils conceptuels et des cadres théoriques permettant d'encadrer, diffuser et développer les pratiques coopératives.

Ce colloque accueillera des contributions théoriques fondées ou non sur des travaux empiriques et couvrant au moins un des grands enjeux liés aux pratiques coopératives. Les meilleures contributions feront l'objet d'une publication dans un ouvrage collectif et, éventuellement, dans un numéro spécial de revue.

Soumission des contributions - inscriptions >>> stephane.jaumier@grenoble-em.com

Forum international :

Les enjeux de la communication dans le mouvement coopératif

Dans le cadre de l'Année internationale des coopératives proclamée par les Nations Unies et du Sommet international sur les coopératives organisé à Québec (Canada) au mois d'octobre 2012, la Chaire en relations publiques et communications marketing de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) organise, le 8 octobre 2012, un premier forum international d'échanges sur les enjeux de communication dans le mouvement coopératif.

Chercheurs et professionnels échangeront autour de thématiques axées sur les préoccupations et les pratiques actuelles de communication en milieu coopératif. Ce nouvel axe de recherche, développé par la Chaire en relations publiques et communications marketing, vise à cerner le rôle des communications dans l'avenir et dans la promotion du modèle coopératif, tout en prenant en compte les attentes et les résistances actuelles des publics. Les propositions de communications attendues pour ce Forum, qui se veut avant tout un lieu d'échanges, pourront aborder les thématiques suivantes :

- Comment communiquer efficacement avec les membres et les non-membres ?
- Quelles définitions et quelles missions promouvoir ?
- Comment intégrer le web et l'esprit coopératif ?
- Quels rôles peuvent jouer les communications dans l'avenir des coopératives ?
- Comment positionner le mouvement coopératif comme un modèle d'avenir ?

>>> http://www.crp.uqam.ca/Pages/com_cooperatives.asp

ADHESION AU CIRIEC-France *

Le CIRIEC est une organisation internationale non gouvernementale, créée il y a un siècle par le professeur Edgard Milhaud
Son objet est la recherche et l'information sur l'économie d'intérêt général : économie sociale, économie publique et économie paritaire

Ses travaux se réalisent à travers
des réseaux nationaux et internationaux de chercheurs, publications, colloques, congrès mondiaux, ...
Ils contribuent à l'illustration, mais aussi à la promotion des entreprises et organisations
qui partagent des valeurs de service de l'intérêt général, de non lucrativité et de démocratie économique
Le CIRIEC est établi dans quinze pays

La section française est une association sans but lucratif constituée d'adhérents, personnes physiques et morales
Parmi ces dernières : entreprises publiques, organisations et entreprises de l'économie sociale,
organismes à gestion paritaire et syndicats

Les ressources de l'association sont essentiellement constituées des cotisations de ses membres
Les fonctions de ses responsables et animateurs sont bénévoles

Le CIRIEC-France est présidé par Alain Arnaud, président de la Mutualité Fonction Publique

Informations-adhésions : >>> info@ciriec-france.org

*** Bulletin d'adhésion joint**

Si
vous
souhaitez
contribuer à
alimenter les *Brèves*

▼
marcel.caballero@club-internet.fr

CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE ET D'INFORMATION SUR L'ECONOMIE PUBLIQUE, SOCIALE ET COOPERATIVE

CIRIEC-France

7 passage Tenaille – F – 75014 Paris
Téléphone : 33 (0) 1 40 52 85 49 - Courriel : info@ciriec-france.org
www.ciriec-france.org



Lettre électronique éditée par le CIRIEC-France

Rédaction : Marcel Caballero

Les textes sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs
Ils peuvent être reproduits librement, avec l'indication de la source



BULLETIN D'ADHESION
ANNEE 2012

Nom Prénom

Raison sociale (Personnes morales)

Adresse

.....

Téléphone Fax

e-mail

SOUHAITE RENOUVELER SA COTISATION
OU ADHERER AU CIRIEC-FRANCE

COTISATION ANNUELLE

| | |
|-----------------------------------|---------|
| - Personnes physiques | 60 € |
| - Personnes morales (petites) | 550 € |
| - Personnes morales (moyennes) | 1 100 € |
| - Personnes morales (importantes) | 2 200 € |

Bulletin à retourner, accompagné de votre règlement*, à :

CIRIEC-FRANCE
7, passage Tenaille – F- 75014 Paris
Tél. 01 40 52 85 49 – Fax. 01 40 52 82 68
n.guillard@ciriec-france.org

* Par chèque à l'ordre du CIRIEC
Par virement : CIRIEC 40978 00022 00101613347 38 Banque Palatine